

Les Règlements du pool (version 2024)

(Les changements apportés depuis la dernière version sont surlignés en jaune)

1. La Ligue sera divisée en cinq divisions de quatre Poolers, la division Bleue, la division Rouge, la division Verte, la division Jaune et la division Orange. La pige officiel pour déterminer les Poolers dans chaque division se fera lors d'une diffusion en direct sur la page Facebook des Poolers de l'Est.
2. Une sélection complète de 32 équipes se fera dans chaque division et ce, selon les mêmes règles, soit: une pige pour déterminer l'ordre de sélection dans l'AFC se fera lors d'une visioconférence sur la page Facebook des Poolers de l'Est. Par la suite la sélection se fera comme suit: Pooler #1, #2, #3, #4, #4, #3, #2, #1, #1, #2, #3, #4, #4, #3, #2, #1. Ensuite une autre pige pour déterminer l'ordre de sélection se fera lors d'une diffusion en direct sur la page Facebook des Poolers de l'Est pour déterminer l'ordre de sélection pour la NFC. Par la suite la sélection se fera comme pour l'AFC. En aucun cas, le même pooler pourra choisir en premier dans les 2 conférences (AFC et NFC). Chaque pooler devra choisir une équipe dans chaque divisions, et ce pour les deux conférences.
3. Il y aura 3 gagnants pour le pool combiné des cinq divisions, le premier se méritera la somme de : \$350.00, le deuxième : \$250.00 et le troisième : \$150.00.
4. Le droit d'entrée pour le pool est de \$30.00.
5. Cinq gagnants seront honorés pour le Super Bowl.
6. La cagnotte du pool interne du Super Bowl est établie selon les règles suivante: Chaque semaine et ce, pour les cinq divisions confondus, le premier Poolers ayant accumulés le plus de point n'aura aucun déboursé, le 2e et 3e Pooler: \$0.50, le 4e et 5e Pooler: \$1.00, le 6e et 7e Pooler: \$1.50, le 8e et 9e Pooler: \$2.00, le 10e et 11e Pooler poolers: \$2,50, le 12e et 13e Pooler: \$3.00, le 14e et 15e Pooler: \$3.50, le 16e et 17e Pooler: \$4.00, le 18e et 19e Pooler: \$4.50 et le dernier Pooler: \$5.00. Ces montants sont divisibles en cas d'égalité. Chaque gagnants du SuperBowl se méritera la somme de \$150,00.
7. Les picks de la semaine doivent parvenir par l'entremise du site web des Poolers de l'Est (www.cyberquebec.ca/poolers) au minimum 12 heures avant l'heure du début du premier match de la semaine. Advenant le dépassement de ce délai, aucun pointage ne sera calculé sur cette semaine et une pénalité de moins 1 point par match sera applicable.
8. Une bonne camaraderie et un bon esprit de compétition sont de mise en tout temps.

Le pointage

1. 5 points pour une victoire. (Advenant un résultat nul : 2,5 points par équipe)
2. 4 points pour un bon pick et -1 point pour un mauvais. (Advenant un résultat nul : 4 points pour chaque pick)
3. 5 points chacun pour le où les meilleurs pickers de la semaine. (non-divisible)
4. 15, 10, 5, 3 points pour les high scores chaque semaine. (victoire non-requise)
5. 15, 10, 5, 3 points pour les low scores chaque semaine. (victoire non-requise)
6. 3 points de bonus pour un score de 41 et plus. (non-divisible)
7. 10 points de bonus pour un blanchissage. (non-divisible)
8. 10 points pour le meilleur pointage dans sa division (bleue, rouge, verte, jaune, orange) en saison régulière.
9. 30, 20, 10, 5 points pour les meilleurs offensives à la fin de la saison régulière. (basé sur les points marqués et non les verges)
10. 30, 20, 10, 5 points pour les meilleurs défensives à la fin de la saison régulière. (basé sur les points accordés et non les verges)
11. 25 points au meilleur picker de la saison régulière.
(trophée «Paul-Yves Nadon»)
12. 20 points au meilleur retour de la saison régulière.
(trophée «Stéphane Thibeault»)
13. 10 points à la meilleur recrue. (minimum 2 recrues)
(trophée «Steve Thibeault»)
14. 10 points pour chaque bye au début des séries éliminatoires.
15. 10 points pour chaque champion de division.
16. 10 points pour chaque champion de conférence.
17. 10 points pour chaque victoire en séries éliminatoires.
18. 25 points pour chaque gagnant du Super Bowl.

Les trophées

- **Le trophée «Yves Pelletier»**
Offert au gagnant du pool. (noms gravés)
- **Le trophée «Paul-Yves Nadon»**
Offert au meilleur picker de la saison régulière. (noms gravés)
- **Le trophée «Stéphane Thibeault»**
Offert au pooler ayant eu le plus grand différentiel de pointage avec la saison régulière précédente.
- **Le trophée «Steve Thibeault»**
Offert à la meilleur recrue. (si applicable)